



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Judi 22 janvier 2015

CONVOCATION

Sione TIMANI (TARBES PYRENEES RUGBY) : A l'occasion de la rencontre S.U. Agen Lot-et-Garonne / Tarbes Pyrénées Rugby du 10 janvier 2015, comptant pour la 16^{ème} journée de PRO D2, le S.U. Agen Lot-et-Garonne a porté réclamation à l'encontre de Monsieur Sione TIMANI.

Monsieur Sione TIMANI est convoqué par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 4 février 2015.

DECISIONS

Olivier MISSOUP (OYONNAX RUGBY) : A la suite de sa citation lors de la rencontre F.C. Grenoble Rugby / Oyonnax Rugby du 3 janvier 2015, comptant pour la 15^{ème} journée de TOP 14, la Commission de discipline et des règlements a prononcé **un avertissement** à l'encontre de Monsieur Olivier MISSOUP pour « *Nervosité* ».

Rabah SLIMANI (STADE FRANÇAIS PARIS) : A la suite de sa citation lors de la rencontre Stade Français Paris / Castres Olympique du 9 janvier 2015, comptant pour la 16^{ème} journée de TOP 14, Monsieur Rabah SLIMANI est suspendu pour **2 semaines consécutives** pour « *Saisir, faire obstruction ou charger dangereusement un adversaire sans ballon, y compris avec l'épaule* ».

Monsieur Rabah SLIMANI sera donc requalifié à compter du 5 février 2015.

Thomas SYNAEGHEL (ATLANTIQUE STADE ROCHELAIS) : A la suite de sa citation lors de la rencontre Castres Olympique / Atlantique Stade Rochelais du 3 janvier 2015, comptant pour la 15^{ème} journée de TOP 14, Monsieur Thomas SYNAEGHEL est suspendu pour **4 semaines consécutives** pour « *Frapper un adversaire avec le poing* ».

Monsieur Thomas SYNAEGHEL sera donc requalifié à compter du 19 février 2015.

.../...

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr



PARTENAIRES MAJEURS

PARTENAIRES OFFICIELS



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Frédéric CHARRIER (OYONNAX RUGBY) : A la suite du rapport des arbitres n°4 et n°5 de la rencontre F.C. Grenoble Rugby / Oyonnax Rugby du 3 janvier 2015, comptant pour la 15^{ème} journée de TOP 14, la Commission de discipline et des règlements a prononcé **un avertissement** à l'encontre de Monsieur Frédéric CHARRIER pour « *Nervosité* ».

La Commission de discipline et des règlements a également prononcé **un avertissement** à l'encontre d'Oyonnax Rugby pour « *Non-respect de l'article 65 des règlements généraux de la LNR* ».

Renaud BOYOUND (U.S. DAX RUGBY LANDES) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres, R.C. Massy Essonne / U.S. Dax Rugby Landes du 23 novembre 2014, comptant pour la 12^{ème} journée de PRO D2 ; Stade Montois Rugby / U.S. Dax Rugby Landes du 19 décembre 2014, comptant pour la 15^{ème} journée de PRO D2 ; U.S. Montalbanaise / U.S. Dax Rugby Landes du 17 janvier 2015, comptant pour la 17^{ème} journée de PRO D2. Renaud BOYOUND est suspendu automatiquement pour **un match**, au motif de « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Renaud BOYOUND sera suspendu pour la prochaine rencontre de PRO D2 disputée par l'U.S. Dax Rugby Landes.

Stanley WRIGHT (R.C. NARBONNE MEDITERRANEE) : A la suite de son exclusion définitive pour « *Cumul de deux cartons jaunes* » par l'arbitre lors de la rencontre Section Paloise Béarn Pyrénées / R.C. Narbonne Méditerranée du 17 janvier 2015, comptant pour la 17^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Stanley WRIGHT est suspendu automatiquement pour **un match**.

Monsieur Stanley WRIGHT sera suspendu pour la prochaine rencontre de PRO D2 disputée par le R.C. Narbonne Méditerranée.

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr

